

COUR DU BANC DU ROI

Centre de _____

ENTRE :

demandeur

– et –

défendeur

REQUÊTE EN ANNULATION DE LA CONSTATATION DU DÉFAUT

Sachez que la partie soussignée, _____, soumet par la
(nom)
présente une requête en annulation de la constatation du défaut le _____
(jour/mois/année)
pour les motifs suivants :

Signature et numéro de téléphone du
défendeur

Date

Registraire adjoint

Avis

1. Si elle est annulée par l'auxiliaire de la justice qui entend la présente requête, la constatation du défaut devient caduque à compter de la date à laquelle l'ordonnance d'annulation est rendue.
2. Si elle n'est pas annulée par l'auxiliaire de la justice qui entend la présente requête, la constatation du défaut demeure en vigueur et un certificat de décision peut être demandé.
3. L'ordonnance rendue par l'auxiliaire de la justice à l'audience en annulation de la constatation du défaut est définitive et ne peut faire l'objet d'un appel.